

« Nous demandons de la transparence

Jean-Yves Le Cèsne a été élu fin 2015 président de l'Union nationale des associations de navigateurs.

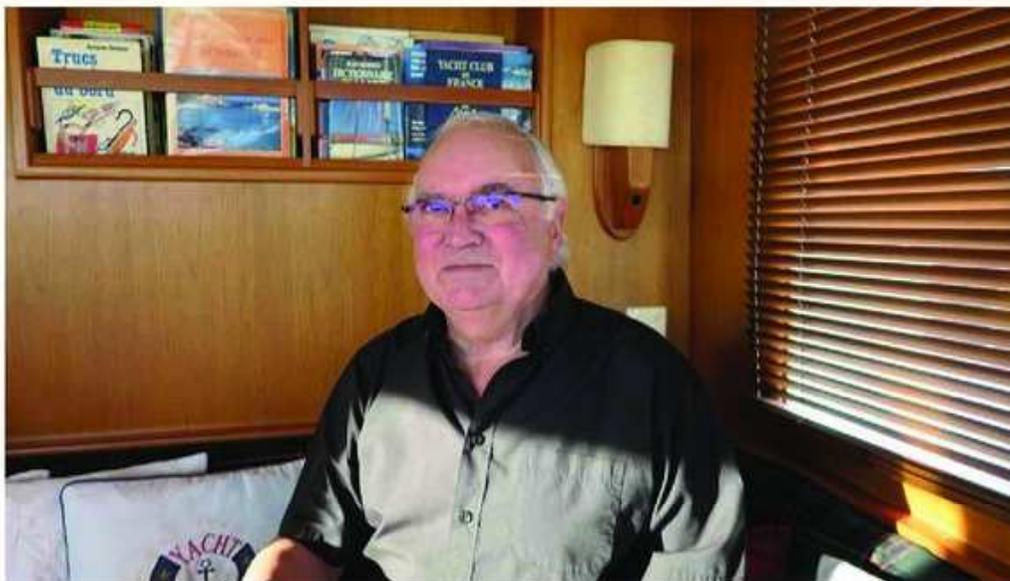


Le budget des ports est votre cheval de bataille...

Nous sommes attentifs au respect des règles du code des ports maritimes, qui sont intégrées dans le code des transports. Elles exigent la transparence budgétaire et la concertation avec les usagers. Les plaisanciers sont les financeurs des budgets portuaires. Or, il y a des ports où on ne réunit jamais le conseil portuaire.

Que préconisez-vous ?

L'argent collecté par le port doit être réservé au port. Il n'est pourtant pas rare de le voir utilisé pour d'autres choses. C'est vrai dans



Hélène Scheffer

« Les plaisanciers sont les financeurs des budgets portuaires. »

les sociétés d'économie mixte qui gèrent de nombreuses activités. Les flux sont alors particulièrement opaques. Nous recevons aussi beaucoup de questions sur la nouvelle taxe foncière. Sa gestion relève parfois de la fantaisie, au détriment du plaisancier. Nous

sommes des partenaires des ports. Il y a parfois des points de friction, qui sont le symbole d'une démocratie vivante. Quand les gestionnaires sont liés avec les politiques locaux, ce qui est souvent le cas dans les ports municipaux, alors cela devient compliqué. Les

mairies tentent aussi souvent d'annexer les surfaces portuaires. Or, le domaine public maritime portuaire est inaliénable. Il ne peut être intégré au patrimoine foncier de la ville.

Vous faites partie de la nouvelle Confédération du nautisme...

Nous sommes une association uniquement composée de bénévoles. Nous regrettons la disparition du Conseil supérieur de la navigation de plaisance. C'était un lieu de débat avec un animateur neutre, le représentant de l'État. La nouvelle Confédération du nautisme et de la plaisance, qui lui succède, nous regroupe avec la Fédération des industries nautiques et la Fédération française des ports de plaisance. Nous sommes les trois piliers du nautisme, mais nous n'avons pas tous les mêmes moyens, ni les mêmes capacités de représentation. ■

Propos recueillis par Hélène SCHEFFER